



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Communiqué de presse - mardi 15 septembre 2020

La filière biométhane en danger

Ce mardi 15 septembre, le Conseil Supérieur de l'Énergie examine deux projets de décret et d'arrêté décisifs pour le devenir de la filière biométhane. À l'heure d'un plan de relance "verte", ces textes signeraient la mise à l'arrêt des projets territoriaux de méthanisation portés par les acteurs locaux. Le CLER - Réseau pour la Transition Énergétique demande au gouvernement de retirer ces projets de textes et d'entamer une véritable concertation afin de revoir sa copie.

Le biogaz et la méthanisation ont une place centrale pour atteindre le 100% renouvelable et la neutralité carbone en 2050. Leur potentiel est très important pour verdir notamment la mobilité (bio-GNV) dans une logique d'économie circulaire territoriale. Les projets de méthanisation portés par les acteurs locaux apportent de multiples co-bénéfices : vecteur de la transition agro-écologique, valorisation des effluents d'élevage, création de valeur pour les agriculteurs et les collectivités locales, etc. La méthanisation est l'un des moyens pour de nombreux territoires, notamment ruraux, de participer au développement des énergies renouvelables, de valoriser des ressources locales et de contribuer ainsi au respect des engagements de l'Accord de Paris sur le climat, de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte et de la loi Énergie-climat de novembre 2019.

Pour Marc Jedliczka, vice-président du CLER - Réseau pour la Transition énergétique :

"Avec une baisse immédiate du tarif d'achat du biométhane et des dispositions propres à casser les reins au développement en cours, l'État fragiliserait les porteurs de projets et porterait un coup un d'arrêt à la filière française, aujourd'hui la plus dynamique d'Europe. Ces mesures iraient clairement à l'encontre de l'intégration territoriale des projets de méthanisation et rendrait de plus en plus difficile leur maîtrise par les acteurs locaux."

CONTACTS PRESSE

Pour toute demande d'interview, contactez :

Marc Jedliczka, directeur général d'Hespul et vice-président du CLER - Réseau pour la Transition Energétique

Tel.: 06 07 84 06 66

marc.jedliczka@cler.org

Simon Métivier, chargé de projet gaz renouvelable à Solagro, membre de la commission Energies Renouvelables du CLER Réseau pour la Transition Énergétique

Tel.: 06 31 19 47 54

simon.metivier@cler.org

Qui sommes-nous ?

Le CLER rassemble plus de 300 acteurs de terrain – associations, entreprises, collectivités – mettant en œuvre la transition énergétique dans les territoires. Notre réseau promeut et déploie des solutions, à la fois dans l'efficacité énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, les énergies renouvelables mais aussi en matière de politiques territoriales.

Accédez à notre espace presse sur www.cler.org